



## Date emission avis erronée

-----  
Par keitaro2k9

Bonjour a tous, j'ai reçu un e-mail aujourd'hui 3 octobre m'informant que j'avais reçu une contravention, après acceptation de le recevoir en ligne j'ai constaté que la date d'émission de l'avis est daté au 06 octobre, soit dans 3 jours, est-ce que ce genre d'erreur est contestable ? comment payer et reconnaître une contravention que je ne suis pas censé avoir reçu....

Je précise qu'il s'agissait d'un radar fixe avec amende et perte de 2 points (excès de 25 km/h), une zone d'1 km a 50, avant et après 70, l'attrape c\*\*\*\*\*

Merci d'avance pour vos réponses

-----  
Par Charles94

Bonjour,

Si c'est un radar automatique, la première chose à faire, c'est de demander la photo du véhicule en défaut.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Étrange que vous receviez l'avis de contravention par mail pour un radar automatique !

Les seuls cas où vous pouvez recevoir l'avis par mail c'est lorsque vous êtes intercepté par les forces de l'ordre et que vous leur signalez que vous êtes d'accord pour recevoir l'avis par mail.

Dans le doute, vous pouvez attendre l'avis papier qui vous parviendra si vous ne réagissez pas à l'avis par mail. Du moins s'il s'agit d'un véritable avis et non d'une tentative de phishing...

-----  
Par keitaro2k9

Bonjour, merci pour vos réponses, il ne s'agit pas de phishing, j'ai vérifié, tout est cohérent, infos sur l'avis, adresse expéditeur etc...

A priori lorsque notre email est enregistré sur le site des immatriculations ils peuvent nous adresse les avis par email, si refus c'est par courrier, si acceptation on ne reçoit plus de courrier.

Je les ai appelés ils me disent que je ne pourrais contester ou payer qu'a partir du 7 octobre, mais du coup ce sera au delà de la date de l'avis...

Ce que je ne sais pas c'est si contester pour une date d'avis postérieure a la date de réception de l'email est recevable...surtout que je devrais consigner 135 euros au lieu des 90 a payer dans les 15 jours...

-----  
Par lavigie

Bonjour

je peux vérifier si votre avis par mail est authentique en me communiquant le numéro de PV .